

Mercredi 05 octobre 2016

Contacts Presse

Sandrine FOURCAULT
Conseil départemental
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 12 64
fourcault.sandrine@orne.fr

Philippe BIGOT
Conseil départemental
Tél. 02 33 81 60 00
Poste 11 26
06 07 34 14 42
bigot.philippe@orne.fr

SANTÉ

A l'occasion de la rentrée des internes à la Faculté de Caen

Le Conseil départemental de l'Orne à la conquête de nouveaux médecins

Pour la 6^e année consécutive, le Conseil départemental de l'Orne fera sa rentrée le 7 octobre 2016 à 10h30, à la Faculté de médecine de Caen à l'occasion de la journée d'accueil des nouveaux internes. Cette présence originale traduit la volonté du Département de présenter aux futurs médecins les atouts de l'Orne et de les inciter à venir s'y installer. Une action concrète, parmi bien d'autres, pour tenter d'enrayer la désertification médicale, dans le cadre de la politique menée par le Département depuis une douzaine d'années, et qui porte peu à peu ses fruits.

Lutte contre la désertification médicale : une priorité du Département

En allant à la rencontre des internes en médecine, lors de la journée d'accueil organisée à la Faculté de Caen, le Département de l'Orne met l'accent sur les différentes actions qu'il conduit, depuis déjà plusieurs années, en direction des futurs médecins. Cette séquence « promotion » vise à leur faire découvrir le territoire ornais et ses nombreux atouts. Et la présentation de l'ensemble des dispositifs mis en place au plan départemental pour inciter les praticiens à s'installer dans l'Orne donne lieu à des échanges fructueux.

Cette journée « séduction » en direction des internes en médecine constitue l'une des multiples opérations menées par le Conseil départemental pour proposer une offre médicale de qualité sur l'Orne, avec notamment un travail partenarial avec un cabinet de recrutement spécialisé dans le secteur médical, une soirée d'accueil des stagiaires et de leurs maîtres de stage à l'Hôtel du Département « *Les actions engagées ont permis de maintenir environ 30% de médecins sur le département* », analyse Alain Lambert, Président du Conseil départemental de l'Orne.

Continuer à rendre le département attractif

De son côté, **le Dr Raymond Henry, conseiller auprès d'Alain Lambert**, ne manque pas de souligner « *tout l'intérêt de continuer à rendre le département de l'Orne attractif pour des jeunes médecins, mais aussi des internes, des assistants spécialistes, des remplaçants. Nous devons parvenir à leur démontrer qu'ils peuvent construire chez nous un vrai projet professionnel, avec de bonnes conditions d'exercice, une offre de soin bien organisées et une bonne qualité de vie.* »



Le Conseil départemental, en lien avec le Conseil de l'ordre des médecins, reste mobilisé pour préserver, sur le territoire ornaï, un maillage médical optimal, en favorisant l'émergence de structures médicales correspondant mieux aux nouvelles pratiques et aux attentes des professionnels. Cette politique volontariste se décline au travers d'actions ambitieuses, notamment la création de pôles de santé et de maisons médicales et, parallèlement, l'accompagnement à l'installation de nouveaux praticiens.

Des logements à coût modérés pour les internes en stage de médecine générale dans l'Orne

Depuis avril 2011, le Département s'associe aux communes pour mettre à disposition des internes de la Faculté de médecine de Caen, gratuitement, des appartements meublés. Les municipalités assument les loyers. Le Conseil départemental fournit le mobilier, via l'association ALTHEA, et finance la gestion annuelle d'un guichet unique pour ces appartements. Les étudiants n'ont que les charges à supporter.

Une Maison des internes en médecine à Alençon

Pour faciliter l'hébergement et optimiser la qualité d'accueil des stagiaires et futurs médecins, le Conseil départemental a donné l'impulsion pour la création d'une Maison des internes, à Alençon. Les locaux sont idéalement situés, tout à proximité de l'hôpital, et le Conseil départemental a contribué financièrement à leur aménagement, dans le cadre de sa politique en faveur du logement des stagiaires en médecine, en partenariat avec le bailleur Orne-Habitat et le Centre hospitalier intercommunal CHIC Alençon-Mamers.

Des pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) et maisons de santé

Le Conseil départemental de l'Orne subventionne la création des pôles de santé libéraux et ambulatoires (PSLA) et des maisons médicales. L'objectif est de proposer aux Ornaï une médecine de proximité, multidisciplinaire. Pour les nouveaux praticiens, c'est l'opportunité d'avoir un cadre de travail attractif et performant, répondant aux souhaits d'exercice pluri-professionnel de certains nouveaux professionnels de santé.

Les PSLA ouverts :

- ✓ Gacé,
- ✓ L'Aigle/Moulins-la-Marche,
- ✓ La Ferté-Macé,
- ✓ Mortagne-au-Perche,
- ✓ Domfront

Les PSLA en cours de constitution :

- ✓ Putanges-Pont-Ecrepin,
- ✓ Argentan-Ecouché,
- ✓ Val d'Huisne (Le Theil/Ceton/Saint-Germain-de-la-Coudre/Berd'huis)
- ✓ Sées
- ✓ Rémalard/Condé-Sur-Huisne/Bretoncelles
- ✓ Alençon/Saint-Germain-du-Corbeis
- ✓ Vimoutiers – Le Sap
- ✓ La Ferté Fresnel – Rai - Aube

Dispositifs d'aides financières pour les professionnels de santé

Des prêts d'honneur Santé (prêts à taux 0) sont proposés par Initiative Orne depuis le 1^{er} janvier 2015 pour :

- le financement des investissements (aménagement de locaux, achat de mobilier, matériel professionnel, bureautique, véhicule, frais d'installation...);
 - l'achat d'une patientèle ou de parts de société (SCM, SCP...);
 - le financement de la trésorerie, du besoin en fonds de roulement.
- Les prêts, d'un montant de 15 000 € maximum, sont remboursables sur une durée de 24 à 60 mois.

Bientôt une Maison de santé pluri-professionnelle universitaire

En partenariat avec l'UFR de Médecine de l'Université de Caen, le Conseil départemental a le projet de doter l'Orne d'une Maison de santé pluri-professionnelle universitaire (MSPU). Cette structure permettra de créer un environnement universitaire de formation et de recherche où les futurs médecins généralistes auront une activité de soins-enseignement-recherche, de prolonger l'internat en zone de soins primaires. Elle conforte la formation et l'exercice des jeunes médecins et des étudiants dans une filière universitaire départementale.

L'objectif est clairement défini :

- répondre aux besoins de santé en médecine ambulatoire, offrir aux médecins universitaires et aux étudiants une organisation matérielle sans contraintes administratives ;
- créer des partenariats avec les PSLA (pôles de santé libéraux ambulatoires) et les professionnels de santé du territoire ;
- offrir des modes d'exercices médicaux variés, des activités mixtes, de la mobilité et une gestion logistique ;
- développer la télémédecine et les techniques de l'E-santé dans certaines spécialités, en lien avec le CHU et d'autres professionnels, en s'appuyant sur les infrastructures numériques de starTech France.

Chiffres clés :

- 195 médecins généralistes dans l'Orne en 2016 (67,5 médecins pour 100 000 habitants – 132 en moyenne nationale)
- 103 médecins sur 53 communes du département : un scénario possible en 2018 si aucune action n'est engagée
- 65% des nouveaux inscrits à l'Ordre des médecins font le choix d'exercer leur activité en secteur salarié
- 57 ans est la moyenne d'âge des médecins généralistes dans l'Orne
- 18,6% des médecins ont plus de 65 ans et 84,8% ont plus de 50 ans
- 29 nouveaux médecins et dentistes installés dans l'Orne depuis 2004 ans grâce à l'action du Conseil départemental de l'Orne